## Les crédits

Ces enfants sont littéralement en danger à cause de ce problème.

• (1220)

Premièrement, je voudrais demander au ministre pourquoi le gouvernement supprime ce programme, surtout étant donné qu'il parle d'équité en faveur de ceux qui ont le plus besoin d'aide. Il parle des enfants de l'avenir, mais le gouvernement ne peut certes pas faire fi du million et demi d'enfants d'aujourd'hui qui ont désespérément besoin de services de garde. Beaucoup d'entre eux, un sur six, vivent dans la pauvreté et leur mère bénéficie de l'aide sociale, un programme qui incombe aussi au ministre. Les mères n'ont aucune possibilité de suivre des programmes de formation ou de rompre avec le régime d'assistance sociale pour trouver du travail, si elles ne peuvent pas recourir à de bons services de garde d'enfants.

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas au moins utilisé les 2,4 milliards de dollars qui sont consacrés à des crédits d'impôt régressifs pour enfants de Canadiens mieux nantis, pas nécessairement riches, crédits qui ne tiennent pas compte de ceux qui ont le plus besoin d'aide? Bien entendu, cette mesure ne permet pas de créer de nouvelles places dans les garderies.

Le ministre était habile pour lutter en faveur des sous-marins à propulsion nucléaire. Pourquoi n'a-t-il pas lutté avec acharnement pour les enfants, pour protéger les fonds destinés à des places de garderie? Même si, pour ma part, je n'étais pas d'accord avec la façon dont le projet de loi devait être mis en oeuvre? Quoi qu'il en soit, les fonds devraient toujours être à notre disposition, et nous devrions concevoir un programme raisonnable en prévision de l'avenir. En ne veillant pas à cela, le ministre met effectivement en grand danger ceux qui ont le plus besoin d'aide.

M. Beatty: Monsieur le Président, la députée a eu parfaitement raison de préciser qu'elle n'avait pas compris ce que j'ai dit au sujet des garderies, parce que j'ai répondu à sa question dans mon discours. Je récapitule. Elle s'en prend au crédit d'impôt pour enfants. Environ 90 p. 100 de l'aide. . .

Mme Mitchell: Non, la déduction pour frais de garde d'enfants.

M. Beatty: Oui, c'est exactement ce qu'elle disait. Elle a fait allusion aux 2,4 milliards de dollars. . .

Mme Mitchell: Je parle des frais de garde d'enfants.

M. Beatty: La députée peut bien nier maintenant, mais elle a fait allusion aux 2,4 milliards de dollars d'aide accordée grâce au régime fiscal, ce qu'elle peut vérifier dans la transcription. Cette aide prend deux formes. Premièrement, il y a la déduction d'impôt pour frais de

garde d'enfants, mais 90 p. 100 de l'aide prend la forme du crédit d'impôt pour enfants. Si la députée préconise que nous retirions ces 2,4 milliards de dollars aux Canadiens, c'est qu'elle veut que nous abolissions le crédit d'impôt pour enfants qui représente une somme non négligeable pour les personnes à faible et à moyen revenu. J'espère qu'elle y repensera.

Deuxièmement, les 100 millions de dollars du fonds pour les initiatives concernant la garde des enfants sont maintenus. Troisièmement, le Régime d'assistance publique du Canada qui accorde une aide pour la garde des enfants aux personnes qui en ont le plus besoin est aussi maintenu. L'an dernier, le RAPC a versé plus de 200 millions de dollars, et nous prévoyons une augmentation de 20 p. 100 de cette somme pour l'année en cours.

Enfin, la députée a mentionné le sort des enfants d'aujourd'hui. Il est vrai que la dette d'Ottawa représente actuellement 12 300\$ pour chaque enfant canadien et que cette dette s'est accrue de 3\$ dans les 24 dernières heures et continuera d'augmenter de 3\$ chaque jour. Voilà la question.

Si les députés d'en face se préoccupent vraiment des jeunes Canadiens et de demain, ils doivent arrêter d'hypothéquer l'avenir de ces enfants en laissant grossir la dette qui les empêchera de construire quelque chose de profitable pour eux. Il est tout à fait irresponsable que nous, les députés, compromettions l'avenir de nos enfants en n'acceptant pas notre tâche qui consiste à bien administrer les affaires du Canada.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, ce n'est pas avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour parler de ce que le ministre des Finances (M. Wilson) a appelé la récupération des pensions de vieillesse et des allocations familiales. Je veux commencer mes remarques aujourd'hui en disant que la citoyenneté canadienne revêt une grande importance pour tous les Canadiens. Être canadien veut dire beaucoup de choses.

Nous reconnaissons non seulement que les gens qui vivent au Canada sont fiers d'être canadiens, mais aussi qu'il y a des milliers, des dizaines de milliers et même des millions de personnes dans le monde qui voudraient être canadiens. Pourquoi? Parce qu'être canadien veut dire beaucoup de choses. Cela veut dire que nous avons certaines responsabilités, mais aussi certains droits et certains avantages. Il y a certains aspects de la citoyenneté canadienne que nous percevons comme avantageux.

Être canadien veut dire que nos enfants auront accès à l'enseignement primaire et secondaire. Que nous soyons riches ou pauvres, que nous habitions l'est ou l'ouest du pays et quelles que soient notre origine ethnique ou nos